

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET I-SITE FUTURE

**DES EVENEMENTS POUR LA SEMAINE ETUDIANTE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2019**

Une nouvelle université, un nouveau campus

Le rassemblement annuel des évènements en lien avec le développement durable et la responsabilité sociétale du campus Descartes se déroulera en avril 2019. Ces évènements se rattachent au calendrier et à la labélisation « [Semaine Etudiante du Développement Durable](#) » du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD). Pour autant, les évènements seront ouverts à tous et pourront être portés par tous les usagers du campus : salariés, associations, habitants.

La SEDD Descartes 2019 c'est :

- Une semaine d'inspiration du 1 au 7 avril
- Une semaine de passage à l'action du 7 au 14 Avril

Cet appel à manifestation vise à **soutenir, mobiliser et communiquer sur des évènements participant à atteindre les [Objectifs du Développement Durable](#).** Les ODD seront la ligne de communication commune de la SEDD 2019 du campus Descartes.



Pourquoi ? Sensibiliser aux enjeux environnementaux et sociétaux et promouvoir des actions concrètes

Quel soutien ?

- A minima, une aide à la communication sur l'événement, qui sera incluse dans un plan de communication global et inter-établissement
- Un accompagnement pour l'identification des ODD
- Pour certains projets qui en auraient le besoin, un soutien financier jusqu'à 1000€ par projet

Pour qui ? Associations de personnels et/ou étudiants (BDE, BDS, associations et clubs) ; porteurs de projets ; service des établissements du consortium en capacité de porter la mise en œuvre de l'évènement ; acteurs socio-économiques locaux.

Pour quels types d'évènements ? Des conférences, des projections-débats, des ateliers DIY (Do it yourself), des workshops, etc.



Par exemple, la course 0 déchets de la SEDD 2018 sur le campus avait répondu aux ODD 11 « Villes et communautés durables » et ODD 12 « Consommation et production responsable ». Elle était un évènement ouvert à tous sur le campus.

Pour quand ? La clôture de l'AMI est fixée au 15 février 2019 pour faciliter une communication commune anticipée à l'échelle du campus, mais les projets seront sélectionnés au fil de l'eau à partir du 15 janvier 2019. N'attendez pas !

Critères de sélection : Les évènements et projets accompagnés devront :

- Répondre à au moins un des objectifs du développement durable
- Etre ouverts à plusieurs établissements et usagers (académiques, habitants, salariés) du campus
- Etre responsables
- **Un bonus ?** Partenariats avec des acteurs locaux

A déposer où ? Par mail amisedd@univ-paris-est.fr

Le projet I-Site FUTURE

Labellisé I-SITE (Initiative Science / Innovation / Territoires / Économie) en février 2017, FUTURE est un projet scientifique et institutionnel porté par la Comue Université Paris-Est (UPE) et construit avec sept de ses établissements membres et associés : l'Ifsttar, l'UPEM, ESIEE Paris, l'EAV&T, l'EIVP, l'IGN (ENSG-Géomatique) et l'ENPC. Ces huit établissements forment le consortium I-SITE.

L'ambition du projet est déclinée en axes stratégiques et actions concrètes qui sont mises en œuvre en coopération avec les partenaires académiques et socioéconomiques de l'I-SITE. Les volets d'intervention du projet sont la Recherche, la Formation, la Valorisation et les relations économiques, les Relations internationales, la Vie étudiante et la Vie de Campus.

Sur un plan institutionnel, et également dans le cadre du projet I-Site FUTURE, l'EIVP, l'Eav&t, ESIEE Paris, l'Ifsttar et l'UPEM s'engagent dans la création d'une université d'un nouveau type répondant aux standards internationaux des universités intensives en recherche, que ce soit pour cette dernière, pour la formation ou pour l'expertise et l'appui aux politiques publiques dans son domaine d'excellence. Cette université sera créée le 1er janvier 2020. De plus, l'ENSG-Géomatique s'intégrera à cette université, en tant qu'entité partagée avec l'IGN et selon des modalités qui restent à préciser ; enfin, l'École des Ponts ParisTech (ENPC) sera associée à travers une convention formelle.